

# Chargé(e) de mission sport de nature



Date de publication de l'offre

17/06 - 18/07/2024

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Tourisme - communication

Nom de l'organisme

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors

Mission

## ZOOM SUR... LA MISSION :

Le chargé de mission activités de sports de nature, assure le développement raisonné des loisirs et activités sportives en milieu naturel, en cohérence avec les objectifs de développement social, de préservation de la biodiversité et d'éducation à l'environnement et au développement durable de la charte. Il contribue à faire découvrir le territoire et à organiser la fréquentation. Il anime la réflexion autour du thème et apporte un appui technique interne / externe par le conseil, les études, la mise en œuvre de projets et le bilan des actions engagées. Il intervient en médiation sur les sites à enjeux. Il est en relation étroite avec les Conseils Départementaux de l'Isère et de la Drôme.

Mettre en œuvre les actions concernant les Activités de Plein Air

- Gérer la Médiation des activités et des sites
- Assurer le lien avec les acteurs,
- Assurer la mise en place d'outils de médiation environnementale,
- Accompagner l'aménagement des sites

Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités :

- Proposer et mettre en œuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évolution)
- Monter et suivre des dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion...)
- Gérer les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis).
- Apporter un appui technique dans les réunions et dans la préparation de la politique du PNR liée à votre domaine d'activités.
- Assurer une veille technique dans son domaine,

Assurer le développement raisonné des loisirs et des sports de nature :

- Réaliser ou faire réaliser des inventaires et des expertises (espaces, sites et itinéraires sports nature) en lien avec les partenaires externes,
- Mettre en valeur l'offre de sentiers existants en plan patrimonial ou paysager (mise en tourisme promotion), assurer l'accompagnement de projets en matière d'itinérance
- Émettre des préconisations, des avis dans le cadre de la CDESI (Commission départementale espaces sites et itinéraires)
- Se charger d'apporter une assistance technique aux projets d'aménagements structurants sports nature et conduit des projets d'aménagements ou d'équipements structurants en maîtrise d'ouvrage PNR (études foncières, avant projets sommaires, avant projets définitifs) pour les collectivités en partenariat avec des bureaux d'études, en développant notamment les projets intégrant les labels qualité, accessibilité et les agréments.
- Apporter son appui en cas de conflits d'usages et de problèmes fonciers
- Assurer l'évaluation des équipements PNR du territoire (ex : mobilier d'interprétation) et des conventions passées avec les collectivités, dans le cadre d'un suivi stratégique des projets et

des équipements.

Assurer un suivi de fréquentation des milieux naturels :

- Travailler sur des indicateurs d'impact des sports de nature sur le milieu naturel et leur évaluation
- Assurer une veille de connaissance des flux de visiteurs (relevés, consolidation d'enquêtes, diffusion des données).
- Mettre en place des éco compteurs permettant d'évaluer la fréquentation des sites naturels en vue d'actions de prévention.
- Participer à des études spécifiques (schéma général d'accueil touristique en milieu naturel)
- Mettre en œuvre des schémas de circulation des activités motorisées sur le territoire à la demande des collectivités (établir la méthodologie, sensibiliser et accompagner les élus aux moments clés de la mise en œuvre du plan, élaborer des outils de sensibilisation et les diffuser).

Profil

Expérience souhaitée :

Expérience de technicien en collectivité ou de prestataire d'activité de pleine nature, avec une sensibilité territoriale et patrimoniale forte

Un profil personnel de pratiquant d'activités de pleine nature est déterminant ainsi qu'une sensibilisation à toutes les autres pratiques de pleine nature au sein du Vercors.

Savoirs :

- Organisation et fonctionnement des collectivités
- Organisation et fonctionnement du syndicat mixte
- Connaissance des équipements structurants (sentiers, itinéraires)
- Activités tourisme, loisirs, sport nature
- Gestion des milieux et activités de pleine nature
- Connaissances réglementaires (environnement, Natura 2000, agriculture etc)
- Connaissances des dispositifs européens,
- Modalités de financement

Savoir-faire :

- Techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)
- Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahiers des charges)
- Animation de réunions
- Techniques de négociation et de persuasion
- Gestion des conflits
- Veille technique
- Bureautique, utilisation de bases de données (systèmes d'information touristique et géographique SIT et SIG)

Savoir-être :

- Rigueur, respect des délais et des procédures
- Organisation, gestion des priorités
- Analyse et synthèse
- Adaptabilité, réactivité
- Force de proposition
- Sens relationnel
- Aptitudes au travail en équipe
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Diplomatie et patience

Formation :

Métier accessible aux titulaires de diplômes de niveau II Master/Master 2 ou expérience équivalente dans le domaine de la filière sportive (sports nature, patrimoine sports nature) et/ ou développement local

Permis B exigé.

Informations complémentaires

Type de contrat :

Contrat à durée déterminée de 1 an, à temps incomplet (0,8 ETP), à compter du 1er septembre 2024 (date d'embauche ajustable en fonction des disponibilités du candidat retenu)

Grade : Ingénieur territorial - catégorie A

Recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, en vertu de l'article L.332-23 1° du CGFP.

L'agent recruté en qualité de non-titulaire sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur territorial, selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions

occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 15/07/2024

Date pour un éventuel entretien : la 1ère ou 2ème semaine d'août 2024 (date prévisionnelle et indicative sous réserve des disponibilité des candidats)

Prise de poste souhaitée : 1er septembre 2024

Coordonnées pour postuler

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par mail uniquement à : [rh@pnr-vercors.fr](mailto:rh@pnr-vercors.fr)

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

Nom\_Prenom\_CDM\_sports\_nature\_LM.pdf et

Nom\_Prenom\_CDM\_sports\_nature\_CV.pdf

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Olivier PUTOT, Directeur du Parc naturel régional du Vercors - [olivier.putot@pnr-vercors.fr](mailto:olivier.putot@pnr-vercors.fr)